



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-0045

Séance du 23 septembre 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Contrat de collaboration dans le cadre d'une thèse CIFRE avec l'Adrianor – UMRT BioEcoAgro

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre : 0

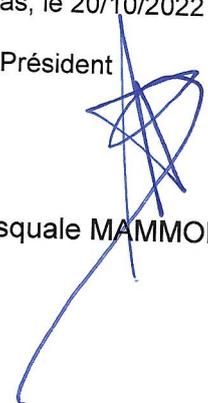
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve le contrat de collaboration dans le cadre d'une thèse CIFRE avec l'Adrianor – UMRT BioEcoAgro

Arras, le 20/10/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr